



MINISTRE DES MINES

Le Ministre

ARRETE MINISTERIEL N° 0420 / CAB.MIN/MINES/01/2012 DU 10 JUL 2012
PORTANT PROROGATION DE LA DUREE DE VALIDITE
DU PERMIS DE RECHERCHES N° 4029
DE LA SOCIETE GORRIION PROPERTIES LIMITED

Vu la Constitution, telle que modifiée et complétée à ce jour, spécialement ses articles 93, 202 point 36 lettre f et 203 point 16 ;

Vu la Loi n° 007/2002 du 11 juillet 2002 portant Code Minier, spécialement ses articles 10, 12, 297 et 298 ;

Vu le Décret/2003 du 26 mars 2003 portant Règlement Minier, notamment ses articles 8, 83, 84, 86 et 88 ;

Vu l'Ordonnance n° 12/007 du 11 juin 2012 portant organisation et fonctionnement du Gouvernement, modalités pratiques de collaboration entre le Président de la République et le Gouvernement ainsi qu'entre les membres du Gouvernement ;

Vu l'Ordonnance n° 12/008 du 11 juin 2012 fixant les attributions des Ministères, spécialement son article 1^{er} B point 17 ;

Vu l'Ordonnance n° 12/004 du 28 avril 2012 portant nomination des Vice-Premiers Ministres, des Ministres, d'un Ministre Délégué et des Vice-Ministres ;

Vu la décision n°CAMI/DG/FM/42/2012 du 19 juin 2012 portant agrément du cas de force majeure évoqué par la société "**GORRIION PROPERTIES LIMITED**"

Sur avis favorable du Cadastre Minier ;

A R R E T E :**Article 1^{er} :**

Est prorogée de 2 ans, 4 mois et 10 jours, la durée de validité du Permis de Recherches n° **4029** octroyé à la société **GORRION PROPERTIES LIMITED**.

Article 2 :

Cette nouvelle période de validité du Permis de Recherches n° **4029** commence à courir à compter **du 13 septembre 2010** au **23 décembre 2012**, date d'échéance du Permis de Recherches susévoqué.

Article 3 :

Le Secrétaire Général des Mines et le Directeur Général du Cadastre Minier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui entre en vigueur à la date de sa signature.

Fait à Kinshasa, le **10 JUL 2012**

Martin KABWELULU

Ampliations

- Cabinet du Président de la République : 1
- Cabinet du Ministre des Mines : 2
- Secrétariat Général des Mines : 1
- Cadastre minier : 1
- CTCPM : 1
- SAESSCAM : 1
- Direction des Mines : 1
- Direction de Géologie : 1
- Direction des Investigations : 1
- Direction chargée de la Protection de l'Environ. : 1
- Div. Prov. des Mines & Géologie du ressur : 1
- Sté GORRION PROPERTIES LIMITED : 1